



Fondation
MalleyPrairie

Rapport Annuel

2024



Message du Président

2024 : Année de réflexion

Après une année de stabilisation en 2023, il s'est vite avéré pour les directions que certaines limites avaient été atteintes, voire dépassées.

Au Centre d'accueil MalleyPrairie, la Direction, ensemble avec le Bureau du Conseil de Fondation, et avec l'aide d'un tiers externe, a entrepris une démarche participative visant à élaborer des solutions pour le bien des bénéficiaires et de leurs enfants victimes de violences conjugales, ainsi que des employé-es. Si l'institution veut faire face aux nombreux projets en préparation, il est nécessaire de renforcer l'organisation, de trouver de nouveaux locaux et de repenser certaines procédures. L'organisation a été transformée en un comité de Direction, dirigé par un Directeur général, intégrant la direction des Finances et une nouvelle direction des Ressources humaines.

En prévision de développements futurs importants, nous avons pu saisir une opportunité unique d'agrandissement de la surface des locaux essentiellement destinés au programme ambulatoire et à l'administration générale.

Pour le Centre Prévention de l'Ale, nous notons une augmentation significative du nombre d'auteur-es de violences conjugales enregistrées.

Au Centre de vie infantine MalleyPrairie, le départ de plusieurs collaboratrices de longue date a marqué un tournant important au sein de l'équipe, insufflant un nouvel élan dans la réflexion qualitative autour des prestations offertes aux enfants. De plus, la structure d'encadrement a été dynamisée par l'arrivée d'une nouvelle adjointe à la Directrice.

Par ailleurs, un constat s'impose : la politique d'inclusion s'applique à des situations de situations de plus en plus complexes appelant à toujours plus de créativité et d'adaptabilité de la part des professionnel·les.

De manière plus globale, il nous plaît de relever que le résultat des Assises a permis de voir s'éclaircir le futur de notre personnel. En effet, le Conseil d'État a accepté d'allouer des montants de revalorisation pour le personnel du parapublic.

En conclusion, une année 2024 encore fort bien remplie !

Je tiens à remercier très sincèrement et très chaleureusement toutes et tous les professionnel·les du terrain qui, malgré les difficultés vécues au quotidien, ont su faire front inlassablement afin de rendre la même qualité des prestations aux bénéficiaires ou aux enfants des garderies. Ma reconnaissance va également à toutes et tous mes collègues du Conseil de fondation, aux membres des Directions respectives, à la Ville de Lausanne ainsi qu'à la Direction générale de la cohésion sociale du canton, qui nous soutient sans relâche dans notre mission de lutte contre la violence conjugale.

Un immense merci également à toutes les personnes, associations, fondations, entreprises et communes qui nous soutiennent par leurs dons. Dans cette période de forte expansion, votre générosité est plus précieuse que jamais.

Serge Clément
Président

Membres du Conseil

- CLEMENT Serge – Président : Indépendant, expert-comptable diplômé, ancien partenaire d'Ernst & Young
- DENISART Valérie – Vice-présidente : Conseillère en gestion d'organisation, PEP – Partenaire Enfance & Pédagogie
- CORBOZ Antoinette – membre du Bureau : Psychiatre, psychothérapeute et spécialiste des thérapies familiales
- MATTER Thierry – membre du Bureau : Ancien chef de section APHAGI au Service de la prévoyance et de l'aide sociale
- MIHOUBI CULAND Sylvette – membre du Bureau : Spécialiste en intervention systémique ASTHEFIS
- STOUDMANN Patrick – membre du Bureau : Juge au Tribunal cantonal vaudois
- CANEPA DEL CANTO Valérie – membre du Conseil, directrice de l'accueil en milieu familial lausannois
- DRUEY Corinne – membre du Conseil : Conseillère RP/pr Suisse
- MARTIN Jean – membre du Conseil : Ancien médecin cantonal
- METRAL Patrick – membre du Conseil : Responsable Brigade Criminelle de la Ville de Lausanne
- TURKI Malika – membre du Conseil : Présidente du Tribunal d'arrondissement de Lausanne

État au 31.12.2024

Merci pour votre soutien en 2024

Nous souhaitons remercier nos **partenaires institutionnels** qui nous permettent d'assurer notre mission, année après année :

- Direction générale de la cohésion sociale – DGCS
- Direction générale de l'enfance et de la jeunesse – DGEJ
- Centre de consultation LAVI – Loi sur l'aide aux victimes
- Ville de Lausanne – Service de la petite enfance
- Fondation pour l'accueil de jour des enfants – FAJE

Parmi nos **mécènes, donatrices et donateurs réguliers**, nous pouvons compter sur les organismes suivants :

- Loterie Romande
- Fondation Pierre Demareux
- Fondation Œuvre Sainte-Hélène
- Les communes de Bussigny, d'Écublens, d'Échandens, de Renens et de Vevey

Durant l'année écoulée, les **Clubs services** ont été nombreux à soutenir notre mission :

- Club Soroptimist International de Lavaux, Zonta Club Vevey-Montreux, Rotary Lausanne-Ouest

Tout comme les structures suivantes :

- Association des paysannes vaudoise (Poliez-Pittet)
- Banque Cantonale Vaudoise
- Fondation Simone et Daniel Gremaud
- Immoster Investissement SA
- Vestiaire de Savigny

Sans oublier le soutien de nombreuses personnes privées et les dons en nature.

Nous souhaitons exprimer toute notre gratitude pour ces initiatives, qu'elles soient petites ou grandes, privées ou publiques, qui sont essentielles pour nous permettre d'améliorer l'accueil des enfants et le soutien aux victimes de violences conjugales ou familiales dans le canton de Vaud.

Et vous ?

Si, à votre tour, vous souhaitez contribuer aux activités des différentes structures de la Fondation, vous pouvez le faire sur le compte bancaire de la Fondation MalleyPrairie, IBAN : **CH24 0076 7000 T092 8643 1**

Catherine Malservisi-Zehnder
Directrice Finances



*Pour soutenir spécifiquement notre action auprès des femmes et des enfants victimes de violences conjugales :
IBAN CH08 0900 0000 1000 4454 1*



Fondation
MalleyPrairie

Le chiffre d'affaire des structures



Centre de Vie Infantine

Accueil de jour des enfants du quartier :
CHF 4'002'501

La Prairie

Accueil en garderie des enfants des résidentes :
CHF 805'927



Centre d'accueil MalleyPrairie Hébergement

Prestations aux victimes : **CHF 5'492'442**

Ambulatoire

Prestations aux victimes : **CHF 1'607'972**
Lausanne et régions, groupe de parole

Guidance

Prestations aux victimes à domicile : **CHF 381'225**



Centre Prévention de l'Ale

Prestations aux auteurs et auteures : **CHF 1'586'786**

Chiffre d'affaire cumulé des secteurs d'exploitation :
CHF 13'876'853

Ces montants ne tiennent pas compte de la Fondation qui gère l'immeuble, un portefeuille de titres et les projets financés par les dons.

→ Comptes complets disponibles sur le site internet à l'adresse :
fondationmalleyprairie.ch/fondation/comptes/



Centre d'accueil
MalleyPrairie



Centre Prévention
de l'Ale

L'année écoulée a été marquée par des changements significatifs et des défis continus pour le Centre d'accueil MalleyPrairie, le Centre d'accueil de Morges et le Centre Prévention de l'Ale. Nous avons réalisé d'importantes avancées, notamment la signature du contrat de location pour de nouveaux locaux qui accueilleront, courant 2025, le service ambulatoire de Lausanne pour les personnes victimes ainsi que l'administration.

La conclusion du contrat pour ces nouveaux espaces marque une étape importante afin d'améliorer les conditions de travail au sein du Centre MalleyPrairie. Cela permettra de libérer de la place dans les bureaux pour les collaborateurs et collaboratrices, étant aux limites de nos capacités actuellement. Nous créerons également des salles d'entretiens supplémentaires, besoin impératif. Une campagne de recherche de dons et de fonds a été lancée afin de financer ces travaux.

Nous avons également effectué des travaux de rénovation au Centre Prévention de l'Ale afin d'améliorer nos infrastructures et de mieux répondre aux besoins de nos bénéficiaires ainsi que des professionnel·les.

L'année a également été marquée par une augmentation de la demande de nos services, tant du côté des victimes que des auteures. Cette tendance reflète probablement une baisse de la tolérance à la violence, mais aussi une meilleure connaissance des prestations proposées par nos structures, ainsi que la confiance du réseau dans le travail effectué.

Nous présentons dans ce rapport annuel des statistiques qui illustrent l'évolution de la demande. Ces chiffres témoignent de la réalité complexe à laquelle nous faisons face.

Un travail de réflexion concernant la séparation des prestations ambulatoires et résidentielles est en cours et cette restructuration devrait se concrétiser en 2025. L'augmentation constante des sollicitations et des demandes nous oblige à une adaptation tant structurelle qu'organisationnelle et pose de nombreux défis, qui, comme vous pouvez le constater à la lecture de ces lignes, ne manquent pas.

Je tiens, avant de conclure, à exprimer ma gratitude profonde envers toutes nos équipes, tous secteurs confondus. Leur engagement indéfectible et leur dévouement sont admirables, assurant ainsi un accueil et des prestations emplies d'humanité et de rigueur, contribuant ainsi à la diminution des violences domestiques.

Philippe Bigler
Directeur général
Centre d'accueil MalleyPrairie
et Centre Prévention de l'Ale

Témoignages

L'univers nous a donné la chance de vous connaître (...). Dès le premier jour au centre, vous avez bercé mon fils dans un monde de douceur, bienveillance et compassion. Je ne saurais comment vous remercier pleinement à la hauteur de tout ce que vous avez fait pour nous. Aujourd'hui on part pour un tout nouveau toit, mais on ne vous oublie pas. Vous resterez gravé dans nos cœurs et nos pensées les plus précieuses.

Merci pour toute l'aide, le soutien, la gentillesse et la bienveillance que vous nous avez témoigné pendant notre séjour.

Cette période a été, pour nous, comme la première pierre de l'édifice d'une nouvelle vie en nous apportant la compréhension, le soutien, la protection et le réconfort dont nous avions tant besoin...

Mais aussi l'espoir malgré la confusion, la joie malgré les peines, le partage malgré la solitude, la confiance malgré l'incertitude et la lumière malgré la longue nuit et l'hiver de cette période de nos vies...

MalleyPrairie nous a sauvé la vie, nous a fait retrouver l'envie de vivre, nous a rendu à la vie. Qu'importe la prochaine étape, vous avez rallumé les étoiles dans le ciel de nos vies.

Freestyle au revoir
On pourra peut-être se revoir.
Je n'ai pas envie de dire au revoir le soir car
il fait noir.
A méditer,
On pourra boire un petit thé.
On pourrait faire une petite photo,
Puis manger au resto.
Tôt le matin vous me faites des petits câlins.
Et ça me fait du bien.

Merci
Malley prairie ❤️

Texte d'un adolescent
qui a résidé au centre
avec sa mère.

Mes enfants et moi-même souhaitons vous adresser nos plus sincères remerciements pour le travail extraordinaire que vous accomplissez chaque jour. Dans une période si difficile de notre vie, vous avez été d'un soutien inestimable.

Votre aide, votre écoute et vos sourires constants ont été une véritable lumière pour nous.

Votre bienveillance et votre dévouement ont fait toute la différence, et nous garderons à jamais dans nos cœurs.

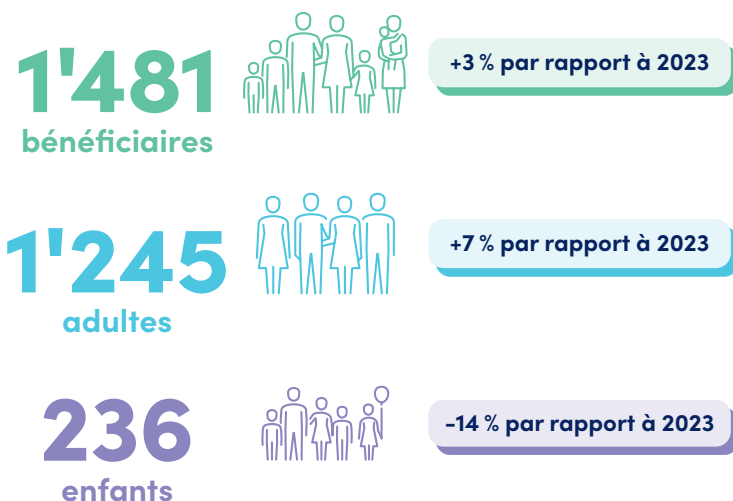
Merci du fond du cœur pour tout ce que vous avez fait.



Statistiques

Le nombre de bénéficiaires suivi-es dans les diverses prestations des centres MalleyPrairie continue d'augmenter chaque année, atteignant **1'480** personnes en 2024, enfants compris, contre 1'437 en 2023.

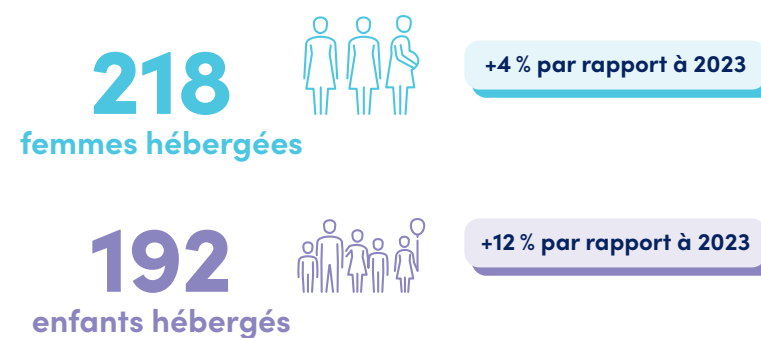
Nombre de bénéficiaires et leurs enfants suivi-es en 2024



Hébergement

Le **taux d'occupation élevé** est supérieur aux recommandations de la CDAS (Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales) de 75 %, traduisant une forte pression sur les capacités d'accueil.

Nombre de femmes et enfants hébergé-es en 2024

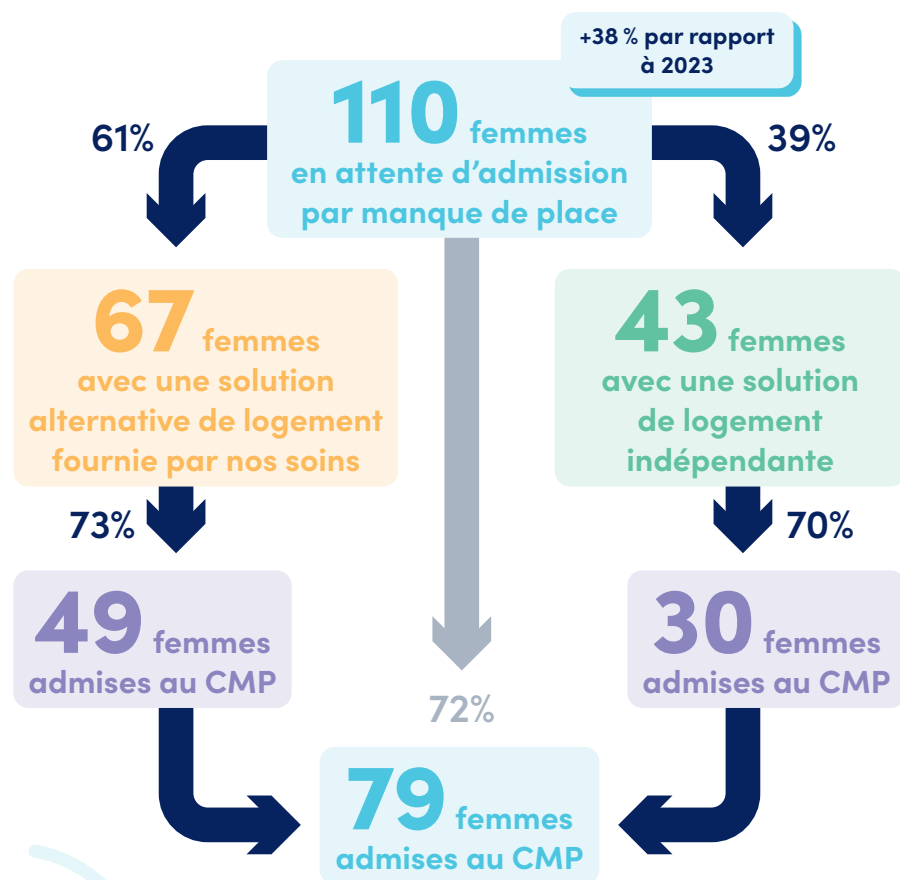


Taux d'occupation 2024



Un **nombre croissant d'admissions différées** et le recours à des solutions alternatives de logement reflètent les tensions sur les capacités d'accueil.

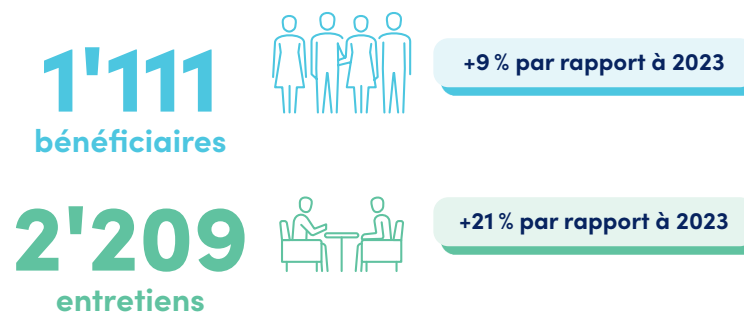
- En 2024, **110 femmes n'ont pas pu être admises** immédiatement, faute de place, **soit +38 % par rapport à 2023**.
- Parmi elles, **72 % ont finalement pu être admises ultérieurement**, ce qui démontre une flexibilité dans la gestion des places, mais aussi un risque d'attente critique pour certaines bénéficiaires.



Ambulatoire

La **hausse générale des bénéficiaires** et des entretiens montre une **intensification de la demande**, avec une forte progression de l'activité d'évaluation des admissions pour l'hébergement.

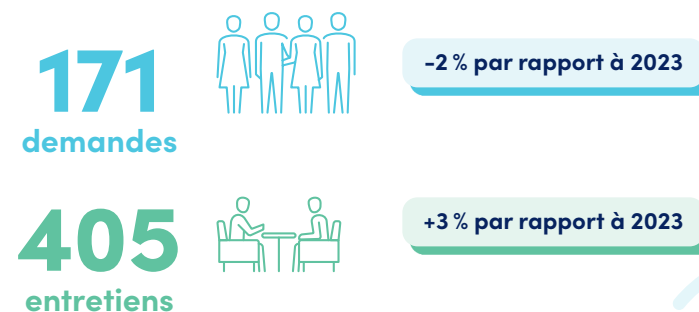
Nombre de bénéficiaires suivi-es ambulatoire en 2024



Guidance

La prestation Guidance est tributaire des demandes qui font suite aux expulsions de l'auteur-e par la police. Cette année, les demandes sont en légère baisse. Toutefois, le nombre d'entretiens augmente, indiquant un suivi plus intensif.

Nombre de bénéficiaires suivi-es guidance en 2024

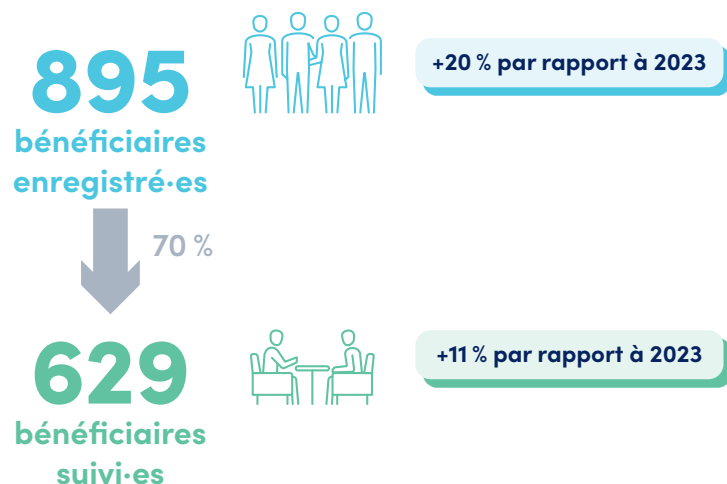




Statistiques

Le nombre de personnes enregistré-es au CPAle en 2024 connaît une **augmentation significative** de +150 personnes, soit +20 % par rapport à 2023, et 70 % d'entre elles bénéficient d'un suivi (entretiens ou programme).

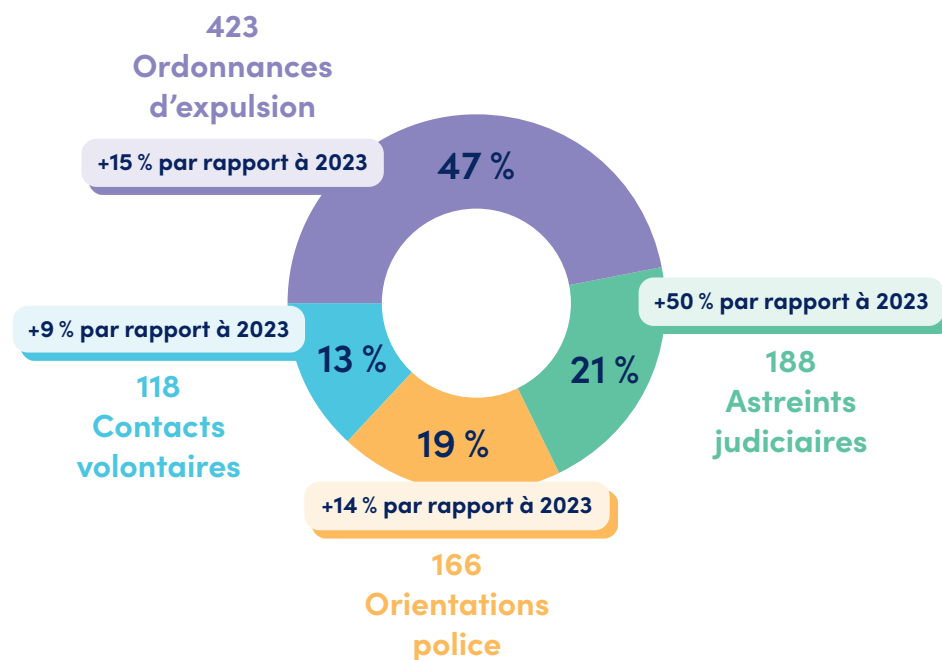
Nombre de bénéficiaires en 2024



La majorité des dossiers concerne des Ordonnances d'expulsion et des Astreintes Judiciaires, avec la plus forte progression par rapport à l'année passée.

Les personnes venant de manière volontaire représentent 13 % des dossiers.

Statuts des bénéficiaires





Inclusion et compréhension des dynamiques familiales

Dans le cadre de l'objectif institutionnel annuel portant sur la culture du questionnement, plusieurs actions ont été mises en place au cours de l'année afin de promouvoir une posture réflexive et évolutive au sein des pratiques éducatives.

Parmi ces actions, la journée de formation institutionnelle du 29 octobre 2024 a occupé une place centrale en rassemblant l'ensemble du personnel éducatif autour de deux thématiques :

- L'inclusion en accueil collectif de jour, qui vise à garantir un environnement éducatif accessible, respectueux et adapté à toutes les familles.
- L'outil du génogramme, qui permet d'appréhender la complexité des dynamiques familiales et d'améliorer la perception et la compréhension des relations entre les membres d'une même constellation familiale.

Ces thématiques ont été abordées sous l'angle du questionnement, afin d'inciter chaque professionnel·les à interroger ses pratiques, à développer une posture d'ouverture et à ajuster son approche en fonction des réalités sociales et familiales contemporaines.

Nous avons donc eu l'opportunité d'accueillir M. Nicolas Ozelley, coordinateur du parascolaire pour la Ville de Nyon ainsi qu'ancien président de l'association familles Arc-en-Ciel, qui a abordé la thématique de l'inclusion



et la diversité. M. Matthieu Krafft, maître d'enseignement HES à la HETSL a présenté l'outil du génogramme. Nous les remercions pour la qualité de leur intervention.

Nous tenons également à remercier la Fondation de la Pouponnière et l'Abri qui nous a gracieusement prêté ses salles dont notamment son auditoire.

L'inclusion en accueil collectif de jour : un engagement institutionnel

Pourquoi travailler sur l'inclusion ?

L'inclusion est au cœur des missions des structures d'accueil collectif de jour. La loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) impose aux institutions d'assurer l'égalité des chances et l'intégration sociale des enfants, en veillant à ce que chaque enfant, quelle que soit sa situation familiale ou son origine, puisse évoluer dans un environnement bienveillant et valorisant.

Au-delà de cette obligation légale, il est apparu essentiel d'adopter une démarche proactive en matière d'inclusion, en mettant en lumière certains biais inconscients et en développant des outils concrets pour favoriser l'égalité des chances.

Visibilisation : lutter contre l'invisibilisation des réalités familiales

Un des points forts de cette formation a été l'exploration du concept d'invisibilisation qui désigne la tendance à ne pas reconnaître ou à minimiser certaines réalités familiales, culturelles ou identitaires.

L'objectif est donc d'adopter une posture active de visibilité à travers :

- Une représentation inclusive des familles dans les espaces éducatifs et les discours institutionnels.
- Une communication adaptée et inclusive qui valorise la diversité des parcours familiaux.
- La mise en place d'outils pédagogiques visant à favoriser l'ouverture et l'inclusion.

Les bibliothèques inclusives : un levier de sensibilisation

Un des projets phares présenté lors de la formation est celui des bibliothèques inclusives qui permet de mettre à disposition des ressources pédagogiques adaptées et représentatives de la diversité des familles.

Cette initiative repose sur plusieurs actions concrètes :

- Tri et sélection des ouvrages pour éviter la reproduction de stéréotypes.
- Acquisition de nouvelles ressources mettant en avant des réalités familiales variées (familles recomposées, homoparentales, familles d'accueil, etc.).
- Formation et sensibilisation du personnel éducatif à travers des interventions spécialisées sur les questions d'antiracisme, de sexisme, de transphobie et homophobie.

Mise en pratique : adapter la posture éducative

La réflexion autour de l'inclusion a également conduit à identifier plusieurs bonnes pratiques permettant d'améliorer l'accompagnement des enfants et de leurs familles :

- Questionner ses propres biais et stéréotypes pour éviter toute reproduction d'inégalités.
- Privilégier un langage inclusif et respectueux dans les interactions quotidiennes avec les enfants et les parents.
- Créer un cadre sécurisant et ouvert où chaque enfant et chaque famille se sente reconnu et valorisé.

Ces ajustements, bien que parfois subtils, jouent un rôle fondamental dans la construction d'un environnement éducatif accueillant, bienveillant et respectueux de toutes les diversités.

L'outil du génogramme : comprendre et analyser les dynamiques familiales

Une partie de la formation a été consacrée à l'exploration du génogramme, un outil permettant de mieux comprendre la diversité et la complexité des familles, tout en facilitant le dialogue avec les parents et les enfants.

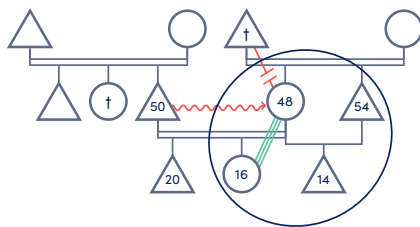
Qu'est-ce qu'un génogramme ?

Un génogramme est une représentation graphique des relations familiales et des dynamiques interpersonnelles. Il permet de visualiser les liens entre les membres d'une famille et d'identifier les ressources, les tensions ou les spécificités qui influencent le parcours d'un enfant.



Contrairement à un arbre généalogique classique, il met en avant :

- Les liens affectifs et relationnels entre les membres de la famille (proches, distants, conflictuels, soutenant...).
- La structure familiale (monoparentale, recomposée, homoparentale, élargie, d'accueil...).
- Les événements marquants qui influencent la dynamique familiale (séparation, décès, recomposition, déménagement...).



L'objectif du génogramme est d'aider les professionnel·les à mieux comprendre l'environnement familial de l'enfant et à adapter leur posture éducative en conséquence.

Mise en pratique et bénéfices de l'outil

L'atelier de formation a permis aux participant·es d'expérimenter l'usage du génogramme et d'identifier plusieurs bénéfices.

Faciliter le dialogue avec les familles :

- Mieux comprendre les attentes et les préoccupations des parents.
- Poser des questions bienveillantes et neutres pour recueillir des informations clés.

Mieux cerner les enjeux spécifiques de chaque enfant :

- Repérer les figures d'attachement importantes.
- Identifier les ressources et les facteurs de vulnérabilité.

Adapter les pratiques éducatives :

- Ajuster la communication et les interactions en fonction du contexte familial.
- Renforcer l'accompagnement en prenant en compte les réalités individuelles.

Précautions et limites de l'outil

L'usage du génogramme doit être encadré pour garantir le respect des familles :

- Assurer la confidentialité des informations recueillies.
- Adopter une posture bienveillante et non intrusive.
- Ne pas figer la représentation familiale, qui évolue dans le temps.

Statistiques 2024

Conclusion : Une démarche réflexive au service des pratiques éducatives

Cette journée de formation s'inscrit dans une démarche plus large visant à ancrer la culture du questionnement dans les pratiques institutionnelles. À travers les thématiques de l'inclusion et de l'analyse des dynamiques familiales, elle a permis de :

- Encourager une remise en question constructive des pratiques éducatives.
- Renforcer la prise en compte de la diversité des familles dans les accueils collectifs de jour.
- Introduire un outil concret, le génogramme, pour mieux comprendre les relations et structures familiales.

Ces apprentissages devront se poursuivre à travers une dynamique institutionnelle durable, impliquant la formation continue et l'accompagnement des équipes. L'objectif final est de construire un environnement éducatif juste, inclusif et respectueux des réalités familiales contemporaines.

Ana Lattion
Directrice générale
Centre de Vie Infantile MalleyPrairie & La Prairie

CVE MalleyPrairie (subventionneur Ville de Lausanne)

Taux d'occupation pour l'année 2024 par secteur CVE MalleyPrairie

	Total 12 mois CVE MalleyPrairie	Total sans le mois le plus bas
Préscolaire	89.16 %	89.68 %
• Site Attique	83.71 %	84.52 %
◦ Nurserie (Barbotteurs)	75.40 %	76.62 %
◦ Nurserie (Piccolino)	89.24 %	90.34 %
• Site Martinet	83.71 %	84.52 %
◦ Trotteurs (Globe-Trotteurs)	94.58 %	94.92 %
◦ Moyens (Oasis)	91.18 %	91.69 %
Parascolaire	91.49 %	91.95 %
• Site Mezzanine	91.49 %	91.95 %
◦ Ecoliers 1P	93.09 %	94.97 %
◦ Ecoliers 2P	89.89 %	91.96 %
Total CVE MalleyPrairie	89.96 %	90.36 %

La Prairie (subventionneur UPP-DGEJ)

Taux d'occupation pour l'année 2024 La Prairie

Taux d'occupation mensuel général (0-6 ans)		Total général CVE La Prairie pour l'année 2024
Janvier	74.13 %	82.45 % de taux d'occupation pour un nombre d'enfants total de 64 enfants âgés entre 0 et 6 ans.
Février	86.44 %	
Mars	93.50 %	
Avril	74.32 %	
Mai	79.13 %	
Juin	89.50 %	
Juillet	91.31 %	
Août	77.18 %	
Septembre	61.67 %	
Octobre	79.35 %	
Novembre	101.80 %	
Décembre	81.14 %	





Centre d'accueil MalleyPrairie

Chemin de la Prairie 34
1007 Lausanne

Tél. : 021 620 76 76
info@malleyprairie.ch
malleyprairie.ch



Centre de Vie Enfantine

Chemin du Martinet 27
1007 Lausanne

Tél. : 021 620 08 98
garderies@malleyprairie.ch
cve-malley.ch



Centre Prévention de l'Ale

Rue de l'Ale 30
1003 Lausanne

Tél. : 021 321 24 00
info@prevention-ale.ch
prevention-ale.ch



Administration & Finances

Chemin de la Prairie 34
1007 Lausanne

Tél. : 021 620 76 76
fondationmalleyprairie.ch

IBAN CH24 0076 7000 T092 8643 1
Banque Cantonale Vaudoise
1001 Lausanne